|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.5/59 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale24 juin 2016FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail chargé d’examiner les tendances
et l’économie des transports**

**Vingt-neuvième session**

Genève, 5-7 septembre 2016

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire annoté
de la vingt-neuvième session[[1]](#footnote-2), [[2]](#footnote-3)

 Qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 5 septembre 2016, à 10 heures

 I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Atelier sur le thème de la recherche et des innovations dans le domaine des transports.

3. Atelier sur les infrastructures de transport essentielles et la cybersécurité.

4. Liaisons entre ports et arrière-pays.

5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens :

a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport ;

b) Projets d’autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen.

6. Transports dans la région méditerranéenne :

a) Rapport du Centre d’étude des transports pour la Méditerranée occidentale ;

b) Réseau de transport euroméditerranéen ;

c) Rapport de l’Union pour la Méditerranée.

7. Liaisons de transport Europe-Asie :

a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe‑Asie ;

b) Couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie ;

c) Autres initiatives en matière de transport entre l’Europe et l’Asie.

8. Groupe d’experts de l’évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.

9. Mobilité urbaine et transports publics : plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme.

10. Changements climatiques et transports :

a) Groupe d’experts chargé d’étudier les effets des changements climatiques et l’adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport ;

b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil ForFITS de la CEE ;

c) Gaz d’échappement des moteurs diesel.

11. Examen de la situation, des tendances et de l’économie des transports dans la région de la CEE :

a) Tendances et économie des transports sur la période 2016-2017 : réalisation des objectifs de développement durable par le développement du transport durable ;

b) Tendances et économie des transports sur la période 2014-2015 : financement des infrastructures de transport ;

c) Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013 : mobilité urbaine et transports publics durables ;

d) Tendances et difficultés pour les transports routiers ;

e) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires ;

f) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable ;

g) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports.

12. Assistance technique aux pays en transition.

13. Activités des organes de la Commission économique pour l’Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.

14. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2017 et 2018 du Groupe de travail.

15. Questions diverses.

16. Dates de la prochaine session.

17. Adoption des principales décisions.

 II. Annotations

 1. Adoption de l’ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l’ordre du jour provisoire est l’adoption de l’ordre du jour.

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/59.

 2. Atelier sur le thème de la recherche et des innovations
dans le domaine des transports

À cet atelier, des représentants d’universités, de centres de recherche et de groupes de réflexion sur les transports et de l’industrie automobile auront l’occasion de présenter des résultats de projets de recherche, des innovations et des progrès techniques ayant trait aux transports (voir le programme dans le document informel no 1). Les participants feront le bilan des initiatives, des projets de recherche et des innovations qui contribuent à promouvoir les transports durables et à mettre en œuvre les objectifs de développement durable et qui pourraient fournir aux pouvoirs publics des outils utiles et efficaces pour améliorer la mobilité et la sécurité routière et développer les infrastructures de transport.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être suivre les exposés présentés par les experts invités. Il souhaitera peut-être aussi examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus entre les participants à la suite de ceux-ci.

**Document**

Document informel no 1.

 3. Atelier sur les infrastructures de transport essentielles
et la cybersécurité

En 2010, le Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/208, par. 91) avait recommandé à la Division des transports de la Commission économique pour l’Europe, en collaboration avec les États membres, les organisations internationales, le secteur privé et les milieux universitaires, de poursuivre l’action qu’elle mène pour renforcer la sûreté des transports intérieurs, notamment en organisant des rencontres propices à l’échange d’informations et des bonnes pratiques. C’est pourquoi un atelier sur les infrastructures de transport vitales et la cybersécurité sera organisé à la session du Groupe de travail. Ses conclusions alimenteront les travaux du Forum sur la sécurité des transports intérieurs du Comité des transports intérieurs (CTI).

Le cyberespace et ses infrastructures sont exposés à un large éventail de risques émanant de menaces et de dangers aussi bien physiques qu’informatiques. La sécurité du cyberespace est difficile à assurer, en raison de la capacité qu’ont les acteurs malveillants d’agir depuis n’importe quel endroit du monde, des liens entre le cyberespace et les systèmes physiques et de la difficulté qu’il y a à rendre les réseaux informatiques complexes moins vulnérables et à limiter les effets des attaques. La menace informatique planant sur des infrastructures vitales de plus en plus sujettes à des intrusions sophistiquées qui font courir de nouveaux risques est de plus en plus préoccupante. Le fonctionnement des infrastructures physiques étant de plus en plus dépendant de l’informatique, il est de plus en plus probable que surviennent des incidents de grande ampleur ou lourds de conséquences susceptibles de faire des dégâts ou de perturber des services dont dépendent l’économie des pays et les activités quotidiennes de millions de leurs habitants. Des représentants d’États et d’organisations internationales spécialisés dans la cybersécurité échangeront leurs données d’expérience et leurs bonnes pratiques en matière d’amélioration des infrastructures de transport vitales (voir le programme dans le document informel no 2).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute suivre les exposés présentés par les experts invités. Il souhaitera peut-être aussi examiner et adopter des conclusions qui tiennent compte de ces exposés et des débats tenus entre les participants à la suite de ceux‑ci.

**Document**

Document informel no 2.

 4. Liaisons entre ports et arrière-pays

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler que, lors de la session précédente, il avait pris note de la mise en place de l’observatoire des liaisons entre ports et arrière-pays dans le cadre du programme MedNet (ECE/TRANS/WP.5/2015/3) et du fait que ce programme s’était achevé en mai 2015. Il avait également noté que le secrétariat avait déjà reçu des responsables de MedNet une confirmation officieuse de la prise en charge de l’hébergement, de l’administration et de l’extension à tous les pays de la CEE de l’observatoire des liaisons entre ports et arrière-pays.

Le Groupe de travail avait demandé au secrétariat, dans l’attente de la réponse officielle des responsables de MedNet, d’analyser la charge financière que représenteraient l’hébergement et l’administration de l’observatoire pour le secrétariat et d’en informer le Groupe de travail à sa prochaine session. Le Groupe de travail souhaitera peut-être être recevoir des informations sur les questions susmentionnées (document informel n° 3) et donner au secrétariat des instructions sur les initiatives à prendre concernant l’observatoire des liaisons entre ports et arrière-pays.

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/2015/3, document informel no 3.

 5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux
de transport paneuropéens

 a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre
de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de l’état d’avancement des activités relatives au Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et de l’extension du réseau aux pays voisins de l’Union européenne (UE).

**Document**

Document informel no 4.

 b) Projets d’autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Les responsables du projet d’autoroute transeuropéenne (TEM) (ECE/TRANS/WP.5/2016/1) et du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) (ECE/TRANS/WP.5/2016/2) informeront le Groupe de travail des activités menées au cours de la période 2015-2016.

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/2016/1, ECE/TRANS/WP.5/2016/2.

 6. Transports dans la région méditerranéenne

 a) Rapport du Centre d’étude des transports pour la Méditerranée occidentale

Le Centre d’étude des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) avait été prié d’élaborer un rapport sur ses activités pour la vingt-neuvième session du Groupe de travail. Ces informations seront soumises au Groupe de travail pour examen.

**Document**

Document informel no 5.

 b) Réseau de transport euroméditerranéen

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de ses activités de développement du réseau de transport euroméditerranéen.

 c) Rapport de l’Union pour la Méditerranée

Le secrétariat de l’Union pour la Méditerranée (UpM) rendra compte de ses activités au Groupe de travail.

 7. Liaisons de transport Europe-Asie

 a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe-Asie

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l’avancement des travaux du Groupe d’experts des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) et des faits nouveaux concernant la phase III du projet de liaisons de transport Europe-Asie (document informel WP.5/GE.2 (2016) no 2). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le programme de travail du Groupe d’experts et fournir des orientations concernant sa mise en œuvre effective.

**Document**

Document informel WP.5/GE.2 (2016) no 2.

 b) Couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler qu’un atelier sur les couloirs routiers et ferroviaires en Europe et en Asie a été organisé à sa dernière session. Cet atelier avait permis de mettre en évidence que les questions de fond liées à la mise en place de couloirs de transport en Europe et en Asie étaient complexes et qu’il était nécessaire d’approfondir l’analyse. Le Groupe de travail avait demandé au secrétariat d’établir, à partir des contributions reçues par les experts et des débats tenus pendant l’atelier, un document officiel assorti de propositions d’action, qu’il examinerait à sa session suivante.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le document ECE/TRANS/WP.5/2016/3 et donner des orientations quant aux nouvelles mesures à prendre à ce sujet.

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/2016/3.

 c) Autres initiatives en matière de transport entre l’Europe et l’Asie

Les représentants d’autres initiatives et projets en matière de transport entre l’Europe et l’Asie donneront au Groupe de travail des informations sur leurs activités et sur leur coopération avec le Groupe d’experts des liaisons de transport Europe-Asie.

 8. Groupe d’experts de l’évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler qu’il a approuvé, à sa dernière session, la création du Groupe d’experts de l’évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport ainsi que son mandat. Ledit mandat a été approuvé par le Comité des transports intérieurs et par le Comité exécutif de la CEE à leurs sessions de février et de mai, respectivement.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des faits nouveaux concernant ce groupe d’experts et examiner son projet de plan de travail (ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2016/1).

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2016/1.

 9. Mobilité urbaine et transports publics : plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme

Au cours des trois dernières années, le Groupe de travail s’est penché sur la question de la mobilité urbaine et des transports publics durables en organisant à sa vingt-cinquième session (3-5 septembre 2012) un atelier sur le thème de la mobilité et des transports urbains et en élaborant un rapport sur la mobilité et les transports publics urbains durables, lequel a été publié par la CEE en 2016. À sa soixante-dix-septième session (24-26 février 2015), le Comité des transports intérieurs a décidé que le WP.5 devait régulièrement examiner les faits récents en matière de mobilité et de transports urbains et, en particulier, les interconnexions entre réseaux de transport et services urbains, régionaux, nationaux et internationaux (ECE/TRANS/248, par. 18).

Le Groupe de travail, conformément aux instructions du CTI, souhaitera peut-être envisager de coopérer avec le Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement (PPE-TSE) en vue de l’élaboration du plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme.

À la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l’environnement (Paris, avril 2014), les gouvernements ont adopté la Déclaration de Paris dans laquelle il est explicitement demandé aux États membres de promouvoir la pratique du vélo et de mettre au point un plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme dans le cadre du PPE-TSE. L’élaboration du plan directeur sera coordonnée par les principaux partenaires du Partenariat du PPE-TSE sur la promotion du cyclisme, à savoir le Ministère fédéral autrichien de l’agriculture, des forêts, de l’environnement et de la gestion de l’eau et le Ministère français de l’écologie, du développement durable et de l’énergie, en étroite collaboration avec la Fédération européenne des cyclistes et le secrétariat du PPE‑TSE. L’expérience acquise par la CEE dans l’élaboration de plans directeurs (TEM, TER et LTEA) a été présentée à la réunion des responsables du Partenariat du PPE-TSE sur la promotion du cyclisme (Cologne, 2 juin 2016). Les responsables du Partenariat ont décidé que la Division des transports durables de la CEE serait le chef de file de l’élaboration du plan directeur concernant le cyclisme. Le Fonds d’affectation spéciale PPE-TSE financera les ressources extrabudgétaires (consultant(s)) nécessaires à ce projet. Cette question devait être examinée et approuvée à la réunion du Bureau du PPE-TSE (Copenhague, 6 et 7 juillet 2016). Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des décisions prises à cette réunion.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi examiner le document ECE/TRANS/WP.5/2016/4, dans lequel est ébauchée la marche à suivre pour l’élaboration de ce plan directeur, sur la base de l’expérience de la CEE en matière d’élaboration de projets similaires portant sur les infrastructures.

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/2016/4.

 10. Changements climatiques et transports

 a) Groupe d’experts chargé d’étudier les effets des changements climatiques
et l’adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport

Le secrétariat informera le Groupe de travail des travaux menés pendant la deuxième phase par le Groupe d’experts chargé d’étudier les effets des changements climatiques et l’adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/20).

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/20.

 b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil ForFITS de la CEE

Le secrétariat informera le Groupe de travail des faits nouveaux survenus en 2015‑2016 concernant le projet relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS).

 **c) Gaz d’échappement des moteurs diesel**

Le secrétariat informera le Groupe de travail des faits nouveaux concernant le document de réflexion qu’il a établi, intitulé « Gaz d’échappement des moteurs diesel : mythes et réalités ».

 11. Examen de la situation, des tendances et de l’économie des transports dans la région de la CEE

 a) Tendances et économie des transports sur la période 2016-2017 :
réalisation des objectifs de développement durable
par le développement du transport durable

Le secrétariat présentera au Groupe de travail le sujet choisi pour le prochain numéro de la publication « Tendances et économie des transports » (ECE/TRANS/WP.5/2016/5). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et approuver le sujet proposé, ainsi que le questionnaire qu’il est prévu d’envoyer aux gouvernements afin de recueillir toutes les informations utiles (ECE/TRANS/WP.5/2016/6).

**Document**

ECE/TRANS/WP.5/2016/5, ECE/TRANS/WP.5/2016/6.

 b) Tendances et économie des transports sur la période 2014-2015 :
financement des infrastructures de transport

Le secrétariat présentera au Groupe de travail la publication intitulée « Tendances et économie des transports sur la période 2014-2015 : financement des infrastructures de transport ». Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le document informel no 6, dans lequel est présenté ce projet. Il souhaitera peut-être faire des observations et formuler des recommandations à ce sujet.

**Document**

Document informel no 6.

 c) Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013 :
mobilité urbaine et transports publics durables

Le secrétariat présentera au Groupe de travail la publication intitulée « Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013 : mobilité urbaine et transports publics urbains durables », qu’il a élaborée à partir de contributions nationales et publiée en 2016.

**Document**

Publication de la CEE.

 **d) Tendances et difficultés pour les transports routiers**

Un représentant de l’Union internationale des transports routiers exposera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport routier.

 **Document**

Document informel no 7.

 **e) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires**

Un représentant de l’Union internationale des chemins de fer (UIC) exposera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport ferroviaire.

**Document**

Document informel no 8.

 **f) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable**

Le secrétariat exposera les tendances et les difficultés récemment constatées dans le secteur du transport par voie navigable.

 **g) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports**

Le secrétariat présentera ses travaux et les statistiques sur les transports pour 2015.

 12. Assistance technique aux pays en transition

Le Groupe de travail sera informé des activités du conseiller régional (document informel no 9) dans le domaine de l’assistance technique fournie par la CEE aux pays en transition.

**Document**

Document informel no 9.

 13. Activités des organes de la Commission économique pour l’Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail

Le Groupe de travail sera informé des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-dix-huitième session (23-26 février 2016) sur des questions présentant un intérêt pour lui.

**Document**

ECE/TRANS/254.

 14. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2017 et 2018
du Groupe de travail

Le Groupe de travail élira son président et son vice-président pour ses sessions de 2017 et 2018.

 15. Questions diverses

Au moment de l’établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune proposition n’avait été soumise au titre de ce point.

 16. Date de la prochaine session

La vingt-neuvième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève du 4 au 6 septembre 2017.

 17. Adoption des principales décisions

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la vingt-huitième session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la session, assorti desdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et soumis au Comité des transports intérieurs.

1. Les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leur exemplaire de tous les documents nécessaires. Aucun document officiel ne sera disponible en salle de réunion. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). Pendant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l’ONUG (salle C.337, 3e étage, Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-2)
2. Les représentants sont invités à s’inscrire en ligne à l’adresse suivante : www2.unece.org/uncdb/app/ ext/meeting-registration?id=hglLfK ou de remplir le formulaire d’inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039) deux semaines avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent demander un badge auprès de la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l’entrée Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE, http ://www.unece.org/fr/ info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html). [↑](#footnote-ref-3)